



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

PB

Date de l'annonce publique de la séance:  
13.11.2014

Date de la convocation des conseillers :  
13.11.2014

point de l'ordre du jour no:

9

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 21 novembre 2014

**Présents:** Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Codello, échevins,  
Maroldt, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard,  
Freis, Huss, Mischo, Biltgen, Kersch, conseillers,  
Esen, secrétaire général

**Excusés:** Hinterscheid, échevin, Knaff, Hildgen, conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet: Retombées pulvérulentes provenant de l'installation de la  
TWINERG et fermeture définitive de l'installation susdite et les  
conséquences qui en résultent**

Vu la motion présentée par Monsieur le conseiller communal Zénon Bernard (KPL), à savoir :

« Le Conseil Communal constatant :

- que l'installation TWINERG fonctionne en mode discontinu, nécessitant des démarrages fréquents ;
- qu'au moins aux derniers démarrages des substances pulvérulentes se sont échappées dont l'origine exacte, surtout celle du soufre n'a jamais été révélée ;
- que le fonctionnement en alternance d'une turbine à gaz ne peut jamais être rentable face aux prix actuels de l'électricité, surtout quand la chaleur résiduelle n'est pas utilisée comme chauffage urbain ;
- que de ce fait l'installation SUDCAL, située à proximité, et ne fournissant que de l'énergie calorifique, n'a pas non plus un fonctionnement écologique, lequel devrait comporter une production combinée chaleur et électricité ;

demande au collège échevinal

- d'insister auprès du Ministère de l'Environnement de communiquer l'origine exacte des retombées pulvérulentes, surtout celle du soufre ;
- d'œuvrer en sorte que les habitants ayant subi des dégâts soient indemnisés et de se porter partie civile dans des poursuites juridiques éventuelles ;
- de prendre l'initiative en s'appuyant sur une collaboration réelle entre SUDSTROUM et SUDGAZ pour que la chaleur urbaine livrée sur le site de Belval soit fournie par une installation de cogénération force chaleur ;
- d'organiser pour le conseil communal une visite de l'installation de cogénération du Kirchberg. »

**rejette  
par 1 voix oui et 15 voix non**

la motion précitée.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 04.12.2014  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général

La bourgmestre,